



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 26 juin 2013

L'an deux mille treize et vingt-six juin à dix-huit heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

**PRESENTS** : MM BESSETTES - CAUQUIL - GROS - FABRIES - TACCONE - VIALA B. - VIALA D. - MMES DUMOULIN (Suppléante) - DURIS - FADDI - GILBERT - HEBRARD - RABOU - MM ALBA (Suppléant) - BARBARO (Suppléant) - BLANC - BOUTIE - BRESSOLLES - COLOMBIER - JEANZAC - JULIEN (Suppléant) - LENCOU - MAZARS - SARRAN - SEGUR - VANDENDRIESSCHE - VERNHES (Suppléant).

N° 2013/123

**Objet : Attribution des subventions aux associations pour l'année 2013**

Monsieur le Président expose aux membres du Conseil les différents dossiers de demande de subvention pour l'année 2013, présentés par les associations et examinés par la Commission « Culture, vie associative et tourisme » réunie le 25 juin 2013.

Il est rappelé que ces dossiers ont été examinés conformément au cahier des charges élaboré par les membres de la Commission et transmis à chaque association avec le dossier-type de demande de subvention.

Les membres de la Commission « Culture, vie associative et tourisme » proposent d'attribuer et de verser une subvention aux associations suivantes :

- AFIAC – Fiac .....1.500 €
- Agout Vélo Sport - Serviès.....400 €
- ALSAM - Lautrec.....500 €
- Arts Martiaux du Pays d'Agout - Damiatte.....800 €
- Assoc. culturelle du Pays Vielmurois - Vielmur .....800 €
- Assoc. de la « Voie Romaine ».....400 €
- Assoc. du site remarquable du goût - Lautrec.....1.200 €
- Assoc. du Golf des Etangs - Fiac .....800 €
- Assoc. de protection du patrimoine - Fiac .....600 €
- Assoc. Sport-loisirs Fiac-Brazis - Fiac.....1.500 €
- Basket Vielmur/Sémalens - Vielmur.....450 €
- Comité des fêtes - Serviès.....1.000 €
- Chergui Théâtre - Fiac .....1.500 €
- Eclats de Rime - Lautrec.....1.500 €
- Ecole de Musique - Vielmur .....1.500 €
- Eole 81 - Serviès.....550 €
- GERAHL - Lautrec .....271 €
- Histoire et Culture du Pays d'Agout - Saint Paul .....1.500 €

➤ La vie moyenâgeuse - Vielmur .....	<b>1.000 €</b>
➤ Les ailes de la colline - Saint-Paul .....	<b>550 €</b>
➤ Les coureurs du ciel - Saint-Paul .....	<b>750 €</b>
➤ Les Musicales de Lautrec - Lautrec.....	<b>1.500 €</b>
➤ Ma Case - Lautrec .....	<b>1 500 €</b>
➤ MJC du Pays d'Agout - Vielmur .....	<b>1.000 €</b>
➤ MJC - Lautrec.....	<b>1.000 €</b>
➤ Olympique Montdragon - St Julien.....	<b>800 €</b>
➤ Pinceaux de Cocagne - Lautrec.....	<b>1.000 €</b>
➤ Ping St Paulais - Saint Paul.....	<b>1.000 €</b>
➤ SI and SI - Lautrec.....	<b>1.500 €</b>
➤ Société tarnaise des sciences naturelles - Vielmur .....	<b>400 €</b>
➤ Tennis Club Vielmurois - Vielmur .....	<b>800 €</b>
➤ Union Sportive Vielmuroise (Rugby) - Vielmur .....	<b>1.000 €</b>
➤ Ecole de Foot du Pays d'Agout - Vielmur.....	<b>5.400 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité (les membres du Conseil ayant intérêt auprès d'une ou plusieurs associations n'ayant pas pris part au vote) :

- décide d'attribuer et de verser une subvention aux associations du Lautrécois-Pays d'Agout pour une somme totale de 35.971 €, répartie comme indiqué ci-dessus,

- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif 2013 de la Communauté de Communes,

- donne pouvoir à Monsieur le Président pour signer tous les documents relatifs à cette décision.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Sous-Préfecture le 28 juin 2013.

Le Président,  
Raymond GARDELLE